



## C'est quoi l'Infrarouge?



L'infrarouge en photo c'est une série de techniques dont le but est de rendre visible ce qui est invisible à l'œil : l'Infrarouge. "Invisible à l'œil"... Voilà la partie importante du problème. Vous ne voyez pas l'infrarouge mais votre capteur, lui, peut le voir... Et donc ensuite, moyennant un post traitement approprié, vous pourrez aussi le voir. Mais attention il faudra un peu de matériel et pas mal de temps passé devant l'ordinateur pour rendre présentable le résultat. Cet article est donc malheureusement réservé à ceux qui ont un reflex ou un compact "expert" qui permet de visser un filtre et à ceux qui savent utiliser des logiciels comme Photoshop ou GIMP (ou équivalent). Le post Traitement dans une photo infrarouge fait partie intégrante de la création de l'image.

### Comment faire?

Autant vous prévenir tout de suite, les constructeurs d'appareil photo numériques ne vous aident pas pour la réalisation d'une photo infrarouge. Ils ont en effet mis des filtres ANTI-INFRAROUGE devant les capteurs. Donc vous avez quatre solutions :

- 1) Vous achetez un appareil spécial pour l'infrarouge. Si vous en êtes à stade vous n'avez sûrement pas besoin de mes conseils.
- 2) Vous faites modifier votre appareil pour retirer le filtre ANTI-INFRAROUGE. Si vous en êtes à ce stade vous n'avez sûrement pas besoin de mes conseils non plus. La prestation coûte environ 250€.
- 3) Vous faites une photo "normale" et vous utilisez Photoshop pour donner un rendu "genre infrarouge". Cela marche pas mal sauf pour les ciels, je trouve. Mais là c'est davantage du traitement d'image que de la technique photographique.
- 4) Vous utilisez un filtre infrarouge et, en plus, vous faites durer l'exposition assez longtemps pour que certains infrarouges arrivent quand même à passer à travers les mailles du filtre ANTI-INFRAROUGE de votre appareil. Vieux non ? C'est pourtant cette méthode que nous allons voir...





## Le Matériel nécessaire

Il faut un filtre infrarouge. Je vous conseille d'acheter un filtre 720 nm. Il existe des filtres 850 nm ou 920 nm mais ils sont beaucoup plus difficile à utiliser car ils sont très filtrants. Le diamètre du filtre dépend évidemment des caractéristiques de votre objectif. À ne pas oublier : un pied-photo. Sans pied vous allez avoir du mal à faire des photos infrarouge. En effet comme le filtre est très filtrant, il n'y aura que peu de lumière qui passe et vous serez donc obligé de passer en pose longue et en mode Manuel. (Au passage, vous voyez que cela peut servir ce "M" sur votre molette...)

## Les conditions de prise de vue

Il faut de la verdure, du soleil, des sujets bien détachés. En effet la verdure en infrarouge deviendra blanche. C'est elle qui donne ce rendu très particulier. Le soleil est nécessaire pour qu'il y ait des parties chaudes (la verdure) et d'autres plus froides (la terre, le ciel, de l'eau par exemple). Cela donnera des images avec du contraste. Par temps nuageux tous les éléments de votre photo ont à peu près la même température. En infrarouge tout risque donc d'être gris uniforme. Des sujets bien détachés. C'est primordial. En infrarouge vous constaterez que la définition de votre image est différente. Il y a moins de piqué. C'est plus mou. Techniquement c'est lié à la conception du capteur et à la matrice de Bayer. J'arrête là l'explication, car cela deviendrait trop technique. Gardez juste à l'esprit que si les éléments de la photo ne sont pas bien détachés le résultat deviendra rapidement une bouillie pas très esthétique

## Le sujet et la composition

Voilà c'est parti. Vous avez votre appareil, votre filtre votre trépied, il fait beau et vous avez trouvé un arbre bien détaché devant un ciel bleu légèrement nuageux. En gros vous êtes devant l'image à droite. C'est un bon début



Là, vous vissez votre filtre et patatras. Dans le viseur vous ne voyez plus rien. Je la fais comment, ma composition, moi ? C'est assez simple. Vous retirez le filtre, vous composez votre image et vous remettez le filtre. "Tiens, et si je faisais la mise au point avant de remettre le filtre". Dans le spectre infrarouge la mise au point est légèrement décalée. Si c'est pour du paysage ce n'est pas bien grave car la profondeur de champs est suffisante. Par contre si vous photographiez des objets assez proches, faire la mise au point à l'avance peut poser problème





## L'exposition et la prise de vue

Maintenant il faut régler l'exposition. Comme de toute façon vous serez en pose longue je vous conseille de vous mettre à 100 ISO (ou moins si votre appareil le permet) afin d'avoir le moins de bruit possible. L'ouverture dépend de ce que vous êtes en train de photographier. C'est à vous de voir afin de gérer votre profondeur de champ. La vitesse dépend évidemment... des deux autres paramètres. Personnellement j'expose pour être à +1IL. Comme je suis en RAW cela me permet d'avoir plus d'informations dans les parties sombres. En plus, en RAW la correction de la balance des blancs sera plus facile.

Suivant votre appareil, la qualité du filtre infra-rouge et la luminosité ambiante, vous pourrez avoir des temps de poses de plusieurs secondes (sur un bridge j'ai de 2 à 3 secondes mais sur mon 50D je suis à 50s). Je mets le retardateur sur 10 secondes (pour que le tout soit bien stable avant la prise de vue) et je déclenche. Si tout s'est bien passé vous devriez obtenir à peu près ce que vous voyez ici à droite. Pas terrible hein? Ben oui comme je vous l'ai déjà dit le post-traitement est une partie importante du processus.



## Le post traitement

Vous constatez qu'il y a beaucoup de rouge et que la dynamique de l'image est faible sur l'image obtenue. Il faut donc post-traiter. Vous avez à votre disposition plusieurs techniques de post traitement. Je vais vous en parler de deux principales. Je ne vous donne pas les réglages en détails car cela dépend vraiment de l'image initiale.

### Le N&B

C'est le traitement le plus simple. Il suffit de passer son image en N&B (mettez la saturation à zéro par exemple) et ensuite il faut jouer sur les contrastes et les niveaux. Très rapidement on arrive à un résultat comme celui-ci (déjà sympa, non ?)

C'est simple et rapide.





## La couleur

Dans cette méthode il faut corriger la balance des blancs pour que les feuilles soit blanches, inverser les canaux rouge et bleu pour que le ciel redevienne bleu puis, comme pour l'autre, jouer avec le noir, l'exposition, le contraste, la clarté, etc. C'est assez technique. Il faut avoir des notions de post-traitement plus poussées que pour un simple N&B.

L'image est déjà plus typique du résultat d'une photo infrarouge que l'on a l'habitude de voir ici ou là.

Une fois que vous maitriserez ce développement, vous pouvez aussi vous amuser à re-coloriser légèrement votre image pour amener un peu de cachet comme dans cet exemple



Tous les Tux viennent du site <http://tux.crystalxp.net/>





## Licence d'utilisation des Articles



### Les Articles

Les articles de <http://www.ouiouiphoto.fr/> (incluant le glossaire et les photos d'illustration des articles) sont mis à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 non transposé](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/). Fondé(e) sur une œuvre à <http://www.ouiouiphoto.fr/>. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à <http://www.ouiouiphoto.fr/Licence.html>.

Cela veut dire que

- 1) Lorsque vous utiliserez un article complet ou une partie d'un article vous devrez citer le site [www.ouiouiphoto.fr](http://www.ouiouiphoto.fr/) et utiliser le logo du site que vous trouverez ici [OuiOuiPhotoLogo](#). Si vous utilisez un article complet ou une partie d'un article dans un document électronique permettant les liens (Page web, document PDF, etc) la citation du site devra pointer vers le site.
- 2) L'exploitation commerciale d'un article complet ou d'une partie d'un article est interdite.
- 3) Si vous modifiez un article complet ou une partie d'un article vous devrez le mettre à disposition de la communauté sous les mêmes conditions de licence

NB : les photos des galeries du site [www.ouiouiphoto.fr](http://www.ouiouiphoto.fr/) ne suivent pas ce modèle de licence et ne sont pas libre de droit. C'est expliqué à cette adresse <http://www.ouiouiphoto.fr/Licence.html>

